
DRT3914S – DÉMARRAGE D'ENTREPRISE (« GARAGE JURIDIQUE »)
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL | FACULTÉ DE DROIT
SYLLABUS – HIVER 2020

CHARGÉ DE COURS

Le cours est sous la responsabilité de :

Gilles de Saint-Exupéry

Courriel : gilles.de.saint-exupery@umontreal.ca

OBJECTIFS DU COURS

Le cours *Démarrage d'entreprise* s'adresse aux étudiant(e)s de deuxième et troisième années du baccalauréat en droit. Il s'agit d'une activité pédagogique qui poursuit un double objectif. Premièrement, familiariser les étudiant(e)s avec la réalité du monde des entreprises en démarrage (start-ups) dans toutes les sphères d'activités (avec et sans but lucratif).

Deuxièmement, offrir aux étudiants l'occasion de développer des habiletés d'analyse, de résolution de problèmes et de rédaction par la préparation de documents d'information généraux et ciblés à l'intention des entreprises en démarrage et des capacités de développement d'affaires et de consultation avec des entrepreneurs.

DÉROULEMENT DU COURS

Les étudiant(e)s sont appelés à rédiger des documents d'information juridique générale à l'intention des entrepreneurs sur des thématiques reliées au démarrage des entreprises. Ils interviennent également auprès d'entreprises afin de leur fournir des renseignements juridiques en réponse à leurs questions. Cette facette de l'activité s'effectue avec le chargé de cours qui agit comme conseillers auprès des étudiant(e)s. Enfin, ils auront l'occasion de participer à une activité de clinique juridique avec des entrepreneurs et de donner une formation devant des entrepreneurs.

DATES ET SALLE DE COURS

Les cours auront lieu à compter du lundi 6 janvier **selon les dates définies à l'agenda**.

Les cours ont lieu de **16h à 19h**.

Les cours n'ont PAS lieu toutes les semaines donc veuillez bien vérifier le calendrier sur Studium.

Salle : Clinique Juridique, Bâtiment Jean-Brillant).

MODALITÉS DU COURS

Activités obligatoires pendant la session :

- Présence aux cours en classe
- Présence aux séances de clinique organisée pendant les heures de cours
- Une infonight dans une université afin de répondre aux questions des entrepreneurs (a voir)
- Une formation devant des entrepreneurs (a voir)

Cours en classe :

- Certaines séances seront consacrées à une présentation théorique sur les domaines du droit intéressant l'entrepreneuriat.
- Le reste du cours aura pour objectif de faire le point sur les différents projets, ainsi que sur l'accompagnement des entrepreneurs. Chaque équipe devra présenter ses travaux et tenir à jour son journal de bord sur une base hebdomadaire.

MATÉRIEL

- Guide juridique : lecture obligatoire
- Tableau de bord : à remplir par l'étudiant
- Google Drive pour déposer vos tableaux de bord et autres
- Slack pour les communications
- Studium : slides et autres documents nécessaires aux cours.

MODE D'ÉVALUATION

I. TABLEAU DE BORD – INTERVENTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES (40%)

- Soutien aux entrepreneurs, recherche d'entrepreneurs, tenu du journal de bord, et présence à l'infonight.
- Déposer vos tableaux de bord et les éléments de réponse apportés aux entrepreneurs sur le drive ainsi que les NDA.

II. STRUCTURER / GÉRER LE DÉPARTEMENT QUI VOUS EST ATTRIBUÉ (30%)

III. CONTENU (20%)

- Il faut contribuer aux médias sociaux du garage juridique en envoyant une actualité par semaine au responsable communication sur sa boîte courriel (1% par article/ un par semaine)
- Rédaction d'un blogue (1000 mots) (10%)

IV. ÉVALUATION FINALE (10%)

- Simulation en classe d'une consultation avec un entrepreneur

Mentions obligatoires :

Le **plagiat** à l'Université de Montréal est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca .

Les examens et travaux doivent être rédigés en **français**. Il est toutefois possible pour un étudiant, en raison d'une situation exceptionnelle, d'obtenir l'autorisation de le rédiger en anglais. Pour ce faire, il doit remettre une copie de sa demande à la technicienne en gestion des dossiers étudiants responsable de son dossier au plus tard une semaine avant la date de remise du travail. Le formulaire de demande est disponible au *Bureau des dossiers étudiants*.